

# LE MOYEN ÂGE

*Le Moyen Âge* est diffusée en ligne en texte intégral sur [www.cairn.info](http://www.cairn.info), portail de revues de sciences humaines et sociales, depuis le numéro 2001/1 jusqu'au dernier numéro paru.

© De Boeck Supérieur  
Éditions De Boeck  
Rue des Minimes 39, B-1000 Bruxelles

Tous droits réservés pour tous pays.

Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie) partiellement ou totalement le présent ouvrage, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.

*Imprimé en Belgique*

Dépôt légal : 2014/0074/307  
Bibliothèque Nationale, Paris : février 2014  
Bibliothèque Royale Albert I<sup>er</sup>, Bruxelles

ISSN 0027-2841  
ISBN 978-2-8041-8991-4

# LE MOYEN ÂGE

---

REVUE D'HISTOIRE  
ET DE PHILOLOGIE

---

2/2014

Tome CXX

Deux contributions enfin portent sur la réforme religieuse et en particulier sur la question de la législation ecclésiastique sur le mariage, qu'il s'agisse de l'interdiction du mariage des prêtres ou bien de la question du mariage clandestin. A. Alexander revient sur les différents récits relatifs au heurt entre l'archevêque de Rouen Jean d'Avranches et le monastère de Saint-Ouen en 1073. Cette analyse suggère que derrière l'apparente rivalité entre deux institutions, c'est la question de l'interdiction du mariage clérical qui sous-tendait le mouvement. Les moines auraient, en effet, fait cause commune avec les chanoines de la cathédrale face à l'action réformatrice de l'archevêque. Quant à la contribution d'A. Duggan qui ouvre le volume (*R. Allen Brown Memorial Lecture*), elle démontre avec brio que l'attitude de la papauté face aux mariages clandestins n'eut rien d'univoque ; au-delà de ce cas d'étude, c'est toute la question de l'élaboration de la législation ecclésiastique qui est évoquée ici avec finesse.

Frédérique LACHAUD

Alice LAMY, **La Pensée de Pierre d'Ailly. Un philosophe engagé du Moyen Âge**, Paris, Champion, 2013 ; 1 vol., 192 p. (*Champion essais*, 20). ISBN : 978-2-7453-2472-6. Prix : € 25,00.

Cette courte mais vigoureuse synthèse, telle qu'en propose la collection *Champion essais*, aborde la pensée d'un théologien, philosophe et penseur du politique fondamental pour cette fin de Moyen Âge : Pierre d'Ailly (1351–1420). Dès le sous-titre, l'accent est très clairement mis sur l'engagement de l'auteur dans le monde et sur l'impact de cette expérience sur sa pensée. Père conciliaire au moment du Grand Schisme d'Occident, il se fait le porte-parole du concile dans une *Apologia concilii Pisani*. Il s'illustre également dans des controverses politiques, notamment contre Jean Petit (ca 1360/1364–1411), le défenseur du duc de Bourgogne Jean sans Peur après l'assassinat de Louis d'Orléans par ses partisans. P. d'Ailly occupe, qui plus est, de prestigieuses fonctions au sein de l'Église (évêque de Cambrai, cardinal puis légat pontifical en Allemagne et en Avignon), tout en conservant une certaine indépendance intellectuelle.

L'ouvrage se divise en deux part. : le rapport entre Dieu et sa création (*Dieu dans la vie spirituelle et sociale des hommes*, p. 17–89, soit les chap. 1–2) et les interprétations humaines du monde (*Regards humains sur le monde*, p. 91–174, soit les chap. 3–5). Le premier chap. (*Dieu*, p. 19–49) aborde le rapport entre Dieu et les hommes au sein de l'ordre divin, son lien avec l'Écriture, ainsi qu'avec les fidèles par le biais de la parole de prédication. En matière de légitimité politique (chap. 2 : *La politique*, p. 51–89), P. d'Ailly estime que l'autorité divine est nécessairement transcrite dans les institutions humaines, puisque toutes s'inspirent des lois naturelles fondées par Dieu pour faire tendre sa création vers le Bien. Mais chaque disposition politique (lois, jugements, etc.) doit rencontrer le consentement de tous pour être légitime. De ce fait, P. d'Ailly estime que le meilleur moyen de désigner un dirigeant demeure l'élection car celle-ci reflète le consentement général. C'est la raison pour laquelle il soutient le concile contre le pape puisque celui-ci incarne l'autorité des fidèles et de leurs représentants, autrement dit : il détient la *Plenitudo Potestatis* qu'il délègue, ensuite, au pape. P. d'Ailly développe également une pensée sur la liberté de l'action humaine en politique (*Traité de la liberté de l'âme*). Il fait de la liberté une caractéristique

première de l'homme, mais qui demeure toujours probable (les actions que l'homme pose peuvent l'empêcher d'exprimer sa liberté) et liée à la volonté (l'homme choisit ou non de se laisser guider vers le Bien par la Foi). Par rapport au schisme, P. d'Ailly considère qu'il s'agit d'un châtement divin infligé par Dieu à l'Église afin que celle-ci expie ses péchés. Pour ce faire, il faut qu'elle se réforme en retournant vers les valeurs évangéliques (pauvreté, chasteté, humilité) et ainsi tendre à nouveau vers le Bien. L'Église doit accepter un mode de gouvernement plus équilibré, apte à juguler les abus, pontificaux en particulier. Influencé par Aristote, Thomas d'Aquin et Guillaume d'Ockham, il propose alors un régime mixte à l'Église, au sein duquel le concile (démocratie) et le collège des cardinaux (aristocratie) tempéneraient le pouvoir pontifical (monarchie) et mettraient fin au schisme. Dans la seconde part., ce sont avant tout les théories de la connaissance et des sciences qui sont abordées. Le chap. 3 (*Le langage*, p. 93–115) examine le nominalisme de Pierre d'Ailly et la signification de la vérité dans le langage mental, véritable procédé d'élaboration de la connaissance. Le chap. 4 (*La connaissance*, p. 117–142) revient sur les principes généraux qui définissent ce concept au Moyen Âge (Aristote, Thomas d'Aquin et Ockham à nouveau). P. d'Ailly ajoute plusieurs éléments originaux dont la complémentarité entre l'abstraction et l'intuition, et l'importance de l'imagination. Enfin, un ultime chap. (*La science*, p. 143–174) développe le statut de la science et des théories scientifiques chez P. d'Ailly. L'A. y présente l'engouement P. d'Ailly pour l'astrologie et l'astronomie, alors très en vogue dans les cours européennes, ainsi qu'en matière de géographie.

L'ensemble, clair et bien écrit, présente ainsi une vision globale de la pensée de l'un des derniers grands maîtres du Moyen Âge. Il constitue ainsi un excellent manuel pour les enseignants, les chercheurs et les étudiants en philosophie ou en pensée politique médiévales.

Jonathan DUMONT

Vannina MARCHI VAN CAUWELAERT, **La Corse génoise. Saint-Georges, vainqueur des « tyrans » (milieu xv<sup>e</sup>-début xvi<sup>e</sup> siècle)**, Paris, Classiques Garnier, 2011 ; 1 vol., 507 p. (*Bibliothèque d'histoire médiévale*, 4). ISBN : 978-2-8124-0299-9. Prix : € 39,00.

Fondé sur une assise documentaire impressionnante (principalement des fonds conservés à l'Archivio di Stato de Gênes), l'ouvrage de V. Marchi van Cauwelaert part du constat qu'il existe un mythe sur l'histoire de la Corse génoise : l'existence d'un gouvernement tyrannique noble auquel Gênes aurait mis fin en s'imposant dans l'île. C'est donc à une véritable entreprise d'éclaircissement historique que l'A. se consacre dans son opus. Plus particulièrement, elle y décrit la transformation totale, sur environ 70 années, du paysage politique, économique et social de la Corse par la république de Gênes secondée par son bras droit sur place, la Casa di San Giorgio (compagnie privée génoise chargée de collecter et de gérer les taxes de l'État [= Casa]). Se dessine ainsi une époque d'opposition violente entre deux camps (la Casa dans le Nord de l'île, l'aristocratie locale dans le Sud) aux visions du monde antagonistes.

La première part. (*Temps et espaces*, p. 23–181), résolument géographique, consiste en la description de la prise de contrôle du territoire corse par la Casa. L'A. replace, tout d'abord, la Corse parmi les objectifs plus généraux poursuivis par la république de Gênes : il lui faut conquérir l'île afin de compenser la perte récente de ses